



DOSSIER DE PRESSE

FESTIVAL DU FILM SOCIAL — 8^e ÉDITION

en Haute-Vienne du 5 au 8 octobre 2026

Organisé par Polaris Formation
en partenariat avec le Conseil départemental de la Haute-Vienne



Éditorial

Pour la troisième année consécutive, la Haute-Vienne accueille le Festival du film social, événement national porté par l'association « La 25^e image ». En Haute-Vienne, c'est Polaris Formation qui organise localement cette 8^e édition, en partenariat avec le Conseil départemental de la Haute-Vienne.

Du 5 au 8 octobre 2026, 16 films (documentaires et fictions, courts et longs métrages) seront projetés à Limoges et à Isle, répartis en 5 programmes, avec une soirée d'ouverture et une soirée de clôture ouvertes à tous. Débats et échanges avec des professionnels du secteur social rythmeront ces quatre jours, à destination des étudiants en travail social, des professionnels du secteur médico-social et du grand public.

« Avant même toute action en faveur des plus vulnérables, il y a la perception et la compréhension du réel. Il faut revenir à elles, toujours et encore, revenir à la parole des personnes, à ce qu'ils peuvent avoir à dire, à faire comprendre, sur leur destin singulier. Voir, écouter, comprendre, ressentir en soi la diversité des destins individuels, leurs raisons, les souffrances, les espoirs étouffés, est le meilleur chemin à suivre pour s'engager dans plus de solidarité. »

Le Festival du film social : un événement national à la croisée du social et du cinéma

Créé en 2019 par l'association La 25^e image, le Festival du film social est un rendez-vous cinématographique national réunissant professionnels du cinéma, acteurs du secteur social et grand public. Plus qu'un simple événement culturel, il est un outil de réflexion, de formation et de mobilisation citoyenne donnant à voir, à comprendre et à questionner le réel, par le prisme d'un cinéma exigeant et humain.

En diffusant des œuvres qui interrogent les fractures contemporaines et valorisent les dynamiques de solidarité qui traversent la société, le festival souhaite sensibiliser aux réalités de la précarité, aux mutations du travail social et aux initiatives humaines qui réinventent le lien collectif.

Les chiffres-clés de l'édition nationale 2026

- 19 films en compétition à l'échelle nationale, répartis en 6 programmes de 2 heures chacun (hors débat) : 14 courts et 5 longs métrages ; 11 fictions et 6 documentaires, dont 2 films d'animation.
- 65 lieux de diffusion (+22 par rapport à 2025), déployés dans 11 régions.
- 140 projections au total, dans 43 villes de France métropolitaine (+12 villes en 2026, dont deux nouvelles régions représentées : la Corse et les Pays de la Loire).
- Plus de 11 000 spectateurs en 2025, et 600 films visionnés par le comité de sélection pour n'en retenir que 21 cette année-là — preuve de la notoriété croissante du festival auprès des réalisateurs comme du public.
- 11 jurys au total et 12 prix dotés décernés dans le cadre du festival.

Zoom Haute-Vienne : une 8^e édition qui s'installe durablement sur le territoire

Organisé pour la troisième année consécutive en Haute-Vienne par Polaris Formation, en partenariat avec le Conseil départemental de la Haute-Vienne, le Festival du film social sensibilise ici aussi le public, les étudiants et les professionnels au vécu des personnes en situation de précarité, aux enjeux du travail social et à la diversité des pratiques d'intervention sociale, à travers des projections, des débats et des rencontres.

Pour cette édition 2026, la déclinaison haut-viennoise du festival proposera 16 films répartis en 5 programmes, sur quatre jours et trois lieux : une soirée d'ouverture à l'Espace Bayles (Isle) le 5 octobre, trois jours de projections à Polaris Formation (sites d'Isle et de Limoges centre), et une soirée de clôture à l'Espace Noriac (Limoges) le 8 octobre.

Un dispositif pédagogique, signature de Polaris Formation

Chaque journée de projections en semaine se prolonge par un temps de débat animé par des professionnels du secteur social et médico-social – éducateurs spécialisés, travailleurs sociaux, formateurs de Polaris Formation ou intervenants extérieurs. Ce format, associant un film à un échange avec des professionnels de terrain, permet de prolonger l'émotion suscitée par les œuvres par une mise en perspective concrète des réalités qu'elles donnent à voir.

Ce dispositif est une véritable signature de Polaris Formation, organisme qui forme chaque année de nombreux travailleurs sociaux en Haute-Vienne. En s'appuyant sur le cinéma comme support pédagogique, l'organisme propose à ses étudiants mais aussi aux professionnels en poste et au grand public, une manière originale d'interroger les pratiques d'intervention sociale, loin des seuls cadres théoriques, au plus près du vécu des personnes concernées.

Cet engagement traduit une conviction partagée par l'ensemble des acteurs impliqués dans le festival : la formation des travailleurs sociaux ne peut se limiter à l'apprentissage de savoirs techniques, elle passe aussi par le développement d'une capacité d'écoute, de compréhension et d'empathie. À l'heure où les métiers de la relation peinent parfois à susciter des vocations, le Festival du film social contribue ainsi, à sa manière, à en révéler le sens et la richesse auprès des jeunes générations.

Le partenariat de Polaris Formation avec le Conseil départemental de la Haute-Vienne permet d'ancrer cet événement nationalement reconnu dans le territoire, en le rendant accessible aux étudiants du travail social, aux professionnels du secteur médico-social haut-viennois et à l'ensemble des habitants.

Le programme complet en Haute-Vienne

SOIRÉE D'OUVERTURE — Lundi 5 octobre – 18h30 - Espace Bayles, Isle

Film suivi d'un débat – gratuit - inscription via Hello Asso

L'ATTACHEMENT – Carine Tardieu

L'attachement d'un homme pour sa femme, d'un père pour ses enfants, d'un beau-père pour son beau-fils, et inversement, d'une femme pour des enfants qui ne sont pas les siens,

avec qui elle n'a aucun lien de sang ni aucune attache officielle. La réalisatrice explore avec justesse ce lien mystérieux qui « fait famille », loin des cadres imposés par la société.

Ce que le film « L'Attachement » dit de l'adoption et de l'accueil familial en Haute-Vienne...

En choisissant « L'Attachement » pour ouvrir cette 8^e édition, le festival place d'emblée une question au cœur des débats : qu'est-ce qui « fait famille » ? Le film de Carine Tardieu explore ce lien qui se construit, parfois hors de tout cadre biologique ou officiel, entre un adulte et un enfant. C'est très exactement la question que travaillent, chaque jour, les professionnels de la protection de l'enfance et de l'adoption en Haute-Vienne.

La théorie de l'attachement, développée notamment par le psychiatre John Bowlby, a largement documenté combien la construction d'un lien stable et sécurisant avec au moins un adulte de référence conditionne le développement psychique de l'enfant, tout particulièrement dans les tout premiers mois de la vie. Cette exigence de continuité et de stabilité du lien est au cœur des politiques départementales (recherche du tiers digne de confiance et de la personne ressource, placement, adoption...)

Renforcée par la loi dite « Taquet » de 2022, la recherche de Tiers digne de confiance lorsqu'un enfant est confié à l'aide sociale à l'enfance (ASE), préalablement à un placement institutionnel, a toujours été au cœur des missions des professionnels haut-viennois de la protection de l'enfance. Il s'agit d'une personne adulte avec qui le mineur entretient des liens d'attachement et de confiance préalables à la mesure. Une centaine d'enfants sont ainsi accueillis par des TDC ou des personnes ressource en Haute-Vienne chaque année.

Cette même exigence de continuité guide l'accueil familial : au 31 décembre 2025, 186 assistants familiaux employés par le Département accueilleraient 378 enfants, auxquels s'ajoutent les enfants suivis par le Centre de placement familial spécialisé de l'ALSEA. Le Centre départemental de l'enfance et de la famille (CDEF) dispose par ailleurs d'une Résidence mères-enfants de 10 places, où se joue, dès les tout premiers jours, l'accompagnement du lien mère-enfant lorsque celui-ci est fragilisé.

En Haute-Vienne, le service adoption du Département accompagne chaque année des dizaines de candidats à l'agrément : au 31 décembre 2025, 61 candidats étaient agréés en vue d'adoption, et 35 enfants avaient le statut de pupille de l'État, dont 9 déjà confiés en vue d'adoption. Fait notable : 8 de ces enfants l'ont été par leur propre assistant familial, qui a fait le choix de prolonger, par l'adoption, le lien d'attachement noué durant l'accueil - une continuité affective que le Département accompagne également via un suivi post-agrément et des bilans médico-psycho-sociaux à l'admission.

Mardi 6 octobre – 9H30 – Isle (locaux de Polaris)

3 films - 5 euros - inscription via Hello Asso

SULAIMANI - Vinnie Ann Bose

Fiction / animation — 2025 — France — 19' — VO Indien STF

Un soir, à Paris, deux Indiennes de la région du Kérala qui ne se connaissent pas se trouvent dans le restaurant indien Sulaimani. Chacune y revisite son parcours de déracinement et d'émancipation, dans un voyage symbolique rempli de souvenirs.

LA BARRIÈRE - Christophe Deram

Fiction — 2025 — France — 17' — VF

Près de Calais, une jeune réalisatrice de cinéma et un réfugié syrien se croisent sur une route déserte. Une rencontre inattendue qui va insidieusement lier les destins de ces deux personnes solitaires.

GRANDIR - *Géraldine Doignon*

Documentaire — 2026 — Belgique — 88' — VO Belge

Luna, 18 ans, s'apprête à devenir mère. Charline, 17 ans, vit seule et s'accroche au sport et à l'école. Un portrait croisé, d'une grande justesse, sur la jeunesse, l'émancipation et les déterminismes sociaux à la sortie des institutions.

Mardi 6 octobre – 9h30 – Limoges (locaux de Polaris)

3 films - 5 euros - inscription via Hello Asso

À BAS LE SOLEIL - *Lucien Lepoutre*

Fiction — 2026 — France — 18' — VF

Nora, danseuse talentueuse, va bientôt perdre la vue. En se rendant à un tournoi de Goalball, sport paralympique pour malvoyants, elle rencontre Saïd, ancien danseur aveugle, qui va l'initier au monde de la cécité et lui donner des clés pour danser autrement.

TOUT VA BIEN - *Thomas Ellis*

Documentaire — 2025 — France — 86' — VF

Âgés de 14 à 19 ans, cinq adolescents ont traversé seuls déserts et mers jusqu'à Marseille. « Tout va bien », répètent-ils obstinément à leurs familles. Mais le véritable voyage ne fait que commencer...

PETITS - *Isabelle Cadière*

Fiction — 2025 — France — 18' — VF

Arrivée illégalement sur le territoire, une famille entière se retrouve rétrécie en passant la frontière. Deux lycéens décident de protéger ces « Petits », avant que l'enthousiasme de leurs bonnes intentions ne s'essouffle.

Mercredi 7 octobre - 9H30 – Isle (locaux de Polaris)

3 films - 5 euros - inscription via Hello Asso

PIPPA ET LÉO - *Abeille Tard*

Fiction — 2025 — Canada — 18' — VO Québécois STF

Pippa vit dans un foyer supervisé pour jeunes mères en difficulté d'adaptation, le temps de démontrer aux instances sa capacité à remplir son rôle parental.

INADÉQUATE - *Elya Randrianaivo*

Fiction — 2024 — France / États-Unis — 12' — VO Anglais STF

Une femme blanche bien intentionnée héberge une petite fille noire placée en famille d'accueil après une overdose. Mère d'accueil et mère biologique doivent affronter leurs peurs et leurs préjugés pour retrouver l'enfant disparue.

NYOTA, LES ENFANTS LUMIÈRE - *Vanessa Kabwela & Idriss Gabel*

Documentaire — 2026 — Belgique / Congo — 92' — VO Swahili STF — 1ère française

Au cœur d'un orphelinat du Kivu, des enfants meurtris par les guerres de l'est du Congo se reconstruisent une famille, entre récits d'exil, désir de vérité et rage d'exister.

Jeudi 8 octobre – 9H30 – Isle (locaux de Polaris)

3 films - 5 euros - inscription via Hello Asso

LA PETITE ÉCOLE - *Alice Voisin*

Documentaire — 2025 — France — 21' — VF

Au centre d'hébergement d'urgence pour migrants d'Ivry-sur-Seine, une petite école accueille des enfants de passage. Une enfance marquée par l'exil, où la joie côtoie l'instabilité du quotidien.

SACRÉ FILS - *Rouben Manika*

Fiction — 2025 — France — 21'37 — VF

Noah, un collégien en situation de handicap, rêve de participer à un concours de poésie. Mais sa mère, craignant les moqueries en ligne, tente de l'en dissuader.

L'INTÉRÊT D'ADAM - *Laura Wandel*

Fiction — 2025 — Belgique / France — 78' — VF

Face à la détresse d'une jeune mère et de son fils, une infirmière décide de tout mettre en œuvre pour les aider, quitte à défier sa hiérarchie.

SOIRÉE DE CLÔTURE (ESPACE NORIAC- Limoges) — Jeudi 8 octobre – 18H30

Film suivi d'un débat. Tarif : 5 euros - inscription via Hello Asso

LA VIRGINITÉ - *Guillaume Boulay*

Documentaire animé — 2024 — France — 5'14 — VF

Au Kurdistan, une petite fille qui ignore l'existence des règles croit avoir perdu sa virginité et se prépare à en affronter les conséquences.

ENFANTS D'HIER - *Clara Diet*

Fiction — 2025 — Belgique — 22' — VF

Noah, 21 ans, retourne dans le foyer de protection de la jeunesse où il a été placé adolescent. Sa rencontre avec Thaïs, 14 ans, qui occupe désormais son ancienne chambre, provoque en lui l'urgence de dire ce qui est resté tu.

VIVRE ENCORE - *Gaëlle Hardy & Agnès Lejeune*

Documentaire — 2026 — Belgique — 95' — VO Belge — 1ère française

Au moment crucial de la perte d'autonomie, personnes âgées, familles, soignants et aidants entament un voyage initiatique en terre vieille, où se jouent affrontements, pertes, solidarités et tendresses.

Les aidants en Haute-Vienne

« Vivre encore » referme le festival sur une autre traversée du lien humain : celle des personnes âgées en perte d'autonomie, de leurs familles, de leurs soignants et de leurs aidants, confrontés ensemble à ce que le film appelle « l'épaisseur du temps long de la vie ». Un sujet qui, en Haute-Vienne comme ailleurs, concerne des milliers de familles, souvent

démunies et épuisées par la charge que peut représenter l'accompagnement au quotidien d'un proche dépendant.

L'accompagnement des personnes âgées et de leurs aidants constitue l'une des principales missions du Département en matière d'action sociale. Cette mission a été renforcée par la loi 8 avril 2024 dite « bâtir la société du bien-vieillir et de l'autonomie », qui a acté la mise en place dans chaque département d'un Service public départemental de l'autonomie (SPDA). Ce dernier, piloté par le Département, vise à faciliter les démarches et l'accès aux droits des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et de leurs aidants respectifs

La Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA), devenue la Commission des financeurs depuis le 1^{er} janvier 2025 suite à la loi d'avril 2024, permet de financer des actions en faveur des aidants des personnes âgées. Depuis 2019, elle a ouvert son appel à projets aux proches aidants des personnes de 60 ans et plus, pour financer des actions d'information, de formation et de soutien psychosocial ou de santé.

Les aidants haut-viennois peuvent aussi s'appuyer sur les plateformes d'accompagnement et de répit du territoire (Soins et Santé, Delta Plus, Evasion), qui apportent un soutien aux proches aidants de personnes âgées en perte d'autonomie, de personnes atteintes d'une maladie neurodégénérative ou chronique invalidante ainsi qu'aux personnes en situation de handicap. Ces plateformes proposent de l'information sur les pathologies, un soutien individuel ou en groupe pour rompre l'isolement, et des solutions de répit permettant à l'aidant de souffler — l'objectif affiché étant de prévenir l'épuisement, le stress et l'anxiété qui guettent les proches aidants.

Le Département met également à disposition des aidants un guide et un répertoire en ligne recensant l'ensemble des aides et services du territoire. Développé de manière partenariale avec les différents acteurs impliqués au niveau départemental, le « guide des aidants » vise à informer, conseiller et apporter aides et outils aux aidants.

Au niveau des différents territoires départementaux, au sein des Maisons du Département (MDD) des référents sont mobilisés pour assurer l'accompagnement de proximité des bénéficiaires de ces prestations ainsi que de leurs aidants dans leur maintien à domicile ou la recherche d'un service ou établissement adapté.

Les assistants sociaux de secteur peuvent accompagner dans leurs démarches les personnes qui ne sont pas encore bénéficiaires de prestations et leurs aidants.

Cet accompagnement s'inscrit dans une convention 2025-2028 associant la CNSA, l'ARS, le Département et la MDPH de la Haute-Vienne, qui formalise leurs engagements partagés pour le soutien à l'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap et de leurs aidants.

Le jury national et les prix du festival

Le jury national de La 25^e image, composé de 5 personnalités du cinéma et du secteur social, décerne deux prix dotés à l'échelle nationale : le Grand Prix et le Prix spécial du jury. Il est présidé par Stéphane Beaud (sociologue, professeur émérite à Sciences Po Lille, auteur), entouré de François Fèvre (producteur et réalisateur), Gabrielle Culand (réalisatrice), Graziella Fumagalli (administratrice nationale de la Ligue Nationale Contre le

Cancer, membre fondatrice de la Fondation Santé Service) et Yves Rousset (préfet honoraire).

Dix autres jurys remettent par ailleurs des prix dotés aux œuvres qu'ils retiennent pour le traitement des situations ou du vécu de personnes en difficulté sociale, et pour certains, l'impact de ces difficultés sur la santé mentale : Ville de Paris-Solidarité, Ville d'Aubervilliers, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, UNAFORIS, URIOPSS Île-de-France, MAIF, Mutualité française Île-de-France, Epsilon Mélia, Fondation Françoise Tétard & CNAHES, Fondation Santé Service.

Ils soutiennent le festival

Au niveau national, le Festival du film social est notamment soutenu par :

- Le Ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées
- La Fondation Santé Service ;
- Le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, la Ville d'Aubervilliers, la Ville de Montrouge, la CAF des Hauts-de-Seine, Grand Paris Sud ;
- L'ARS Nouvelle-Aquitaine, la MAIF, Epsilon Mélia ;
- Ainsi que la Ville de Paris-Solidarité, le Conseil départemental de l'Essonne, Évry-Sénart/Sciences et Innovation, la Fondation Françoise Tétard/CNAHES et la Mutualité française Île-de-France.

Partenaires médias : Le Media Social, ASH (le magazine du travail social).

En Haute-Vienne

L'édition haut-viennoise est organisée par Polaris Formation, en partenariat avec le Conseil départemental de la Haute-Vienne.

Voici le lien unique pour la billetterie de l'ensemble des projections (gratuites et payantes) : <https://www.helloasso.com/associations/la-25eimage/evenements/festival-du-film-social-2026-haute-vienne>

Contacts

Contact presse sociale (niveau national)

Anne-Catherine Ferrari & Louise Nirin - la25eimagecom@gmail.com

Contact presse culture / cinéma (niveau national)

Géraldine Cance - presse@geraldine-cance.com

Contacts Haute-Vienne

Polaris : c.pecondon-lacroix@polaris-formation.fr

Département : cecile.denis@haute-vienne.fr (06 50 81 60 17) megane.lepine@haute-vienne.fr (05 44 00 12 41)